



Demande des Congés sans solde

Par **Wiiplays**, le **20/09/2020** à **21:22**

Bonjour,

J'envisage de change de boulot :

- Es-que j'ai le droit de pose des congés sans solde pour aller faire une période d'essayer dans une autre société ?
- Suis-je obligé de lui donner la raison des congés ?
- Peu t-il refuge ma demande de congé ?

Merci.

Par **Lag0**, le **21/09/2020** à **07:31**

Bonjour,

Le congé sans solde ne répond à aucune réglementation. C'est donc uniquement un accord entre le salarié et l'employeur.

[quote]

- Es-que j'ai le droit de pose des congés sans solde pour aller faire une période d'essayer dans une autre société ?

[/quote]

En principe oui, à vérifier tout de même si votre contrat de travail ne contient pas une clause

d'exclusivité...

[quote]

- Suis-je obligé de lui donner la raison des congés ?

[/quote]

Voir ma première phrase...

[quote]

- Peu t-il refuse ma demande de congé ?

[/quote]

Oui, tout à fait...